



PROGRAMME DE FORMATION CQP ANIMATEUR DES ACTIVITES GYMNIQUES MENTION ACTIVITES GYMNIQUES ACROBATIQUES

I - OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

Concevoir un projet d'animation ou d'initiation

- Apprendre à prendre en compte les objectifs et le projet de la structure,
- Apprendre à prendre en compte les contraintes et ressources du milieu,
- Apprendre à prendre en compte les caractéristiques du public,
- Connaissances des obligations légales et des règles de sécurité,
- Savoir définir les objectifs et la programmation de son action,
- Apprendre à déterminer le contenu des séances,
- Prévoir les modalités d'évaluation de son action,
- Mobiliser les connaissances nécessaires à son action,
- Collecter des informations nécessaires à l'évolution de ses projets d'action.

Conduire une action d'animation ou d'initiation

- Apprendre à prendre en charge son public,
- Communiquer en situation d'animation,
- Mobiliser les moyens matériels nécessaires à la mise en œuvre du projet d'action,
- Mettre en œuvre l'activité prévue auprès de son public,
- S'adapter en temps réel à la situation, aux réactions du public, à l'environnement,
- Proposer les aménagements nécessaires,
- Garantir les conditions de sécurité nécessaires à sa réalisation,
- Veiller à la sécurité des pratiquants et des tiers,
- Maîtriser les gestes et les techniques nécessaires,
- Evaluer les résultats de son action,
- Proposer d'éventuelles modifications pour les séances suivantes,
- Réaliser le bilan de son action,
- Rendre compte à sa structure.

Participer au fonctionnement de la structure employeur

- Renseigner et conseiller les pratiquants,
- Participer à la promotion de son activité d'animation,
- Utiliser différents outils de communication,
- Participer à l'organisation de manifestations,
- Participer à des réunions internes à la structure employeur.

II - PUBLIC ET PREREQUIS

Le CQP AAG s'adresse à toute personne voulant exercer la fonction d'Animateur des Activités Gymniques (AAG). A l'entrée en formation le candidat au CQP AAG doit répondre aux exigences suivantes :

- Etre âgé de 18 ans minimum
- Attester d'au minimum 100 heures de pratique dans une activité gymnique de la mention
- Etre titulaire de la formation aux premiers secours (PSC1) ou équivalent
- Satisfaire aux exigences préalables à la mise en situation pédagogique

III - DUREE

L'action de formation CQP Animateur des Activités Gymniques Mention Activités Gymniques Acrobatiques durera 175 heures réparties comme suit :



- Positionnement : 5h00
- Formation en centre : 120h00 (4 modules)
- Stage en structure : 50h00

IV - MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENTS

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrements mis en œuvre :

- Salle de formation (cours théorique)
- Gymnase spécialisé (cours pratique et travaux dirigés)
- Etude de cas concrets/ observation
- Dossiers papiers (support de cours) remis aux stagiaires
- Mallette informatique (support de cours) remis aux stagiaires
- Vidéoprojecteur

La formation sera assurée par des formateurs certifiés par InteraGYM FORMATION et possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité.

Nom et parcours des autres formateurs disponibles sur simple demande

V - CONTENUS

- **Méthodologie du projet animation**
 - Savoir concevoir une séance d'animation
 - Gestion de la planification annuelle avec définition des objectifs à long et moyen termes
 - Etablir un cycle avec une progressivité adapté au niveau des pratiquants
 - Savoir réaliser un retour sur les séances d'animation vécues
- **Utilisation et maintenance du matériel**
 - Savoir mettre en place un dispositif d'ateliers gymniques en toute sécurité
 - Savoir gérer la maintenance du matériel
 - Savoir ranger et installer le matériel en sécurité
- **Définition des activités gymniques acrobatiques (AGA)**
 - Connaitre les logiques internes pour chaque AGA
 - Maitriser les différentes spécificités liées à chaque AGA
 - Découvrir par la pratique l'ensemble des AGA
 - Observation de séances d'animation sur chaque AGA
- **Rôle et comportement de l'animateur**
 - Savoir adapter sa communication face à un groupe de gymnastes
 - Savoir gérer un groupe
 - Savoir assurer la sécurité des pratiquants
 - Maitriser les règles de conduite pour un public mineur
- **Parcours et circuits**
 - Connaitre les spécificités de ces deux processus d'apprentissage
 - Maitriser la conception
 - Maitriser la mise en œuvre et la prise en main de chaque processus
- **Echauffement**
 - Maitriser la construction d'un échauffement
 - Connaitre les différents temps d'un échauffement
 - Savoir varier ses échauffements par rapport au public et à l'objectif de la séance



- **Environnement**
 - Connaître l'organisation de sa structure
 - Savoir repérer les différents interlocuteurs locaux
 - Savoir orienter un gymnaste dans une activité gymnique suivant ses capacités
- **Biomécanique**
 - Connaître les principes de bases de la biomécanique
 - Savoir utiliser la biomécanique dans l'apprentissage d'éléments gymniques
- **Anatomie**
 - Maîtriser les noms des différents os du corps humain
 - Maîtriser le système de contraction des muscles
 - Maîtriser les différents régimes de contraction du muscle
- **Souplesse et Préparation Physique**
 - Connaître les principes de bases de la souplesse
 - Connaître les différentes méthodologies du travail de la souplesse
 - Connaître la méthodologie de la préparation physique suivant le profil des participants
- **Méthodologie d'apprentissage**
 - Savoir construire l'apprentissage des éléments gymniques de bases
 - Maîtriser la part méthode
 - Comprendre l'importance et la construction des postures de bases : alignement et courbes
 - Maîtriser les aides et parades sur les éléments de bases à chaque agrès
- **Connaissance et spécificités des publics**
 - Maîtriser les spécificités de chaque public
 - Sensibilisation sur le public spécifique handicap

VI - MOYENS DE SUIVI ET D'EVALUATION DE LA FORMATION

Le suivi de la formation est évalué par une fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs. L'évaluation de la formation se fait durant et en fin de formation par :

- **Avoir participé à l'ensemble des heures de formation**
- **Satisfaire aux épreuves théoriques et pratiques de l'examen :**
 - **Théorie : Dossier Environnement et Projet Animation**
 - **Pratique : Epreuve certificative en centre de formation avec une présentation d'une séance d'animation**
- **Attestation de participation à une manifestation**

Un questionnaire de satisfaction est également transmis à chaque stagiaire.

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Animateur des Activités Gymniques 2019-2020

CQP

18 SESSIONS DE FORMATION CQP



Activités
Gymniques
Acrobatiques



Activités
Gymniques
d'Expression



Activités d'Eveil
Gymnique pour la
Petite Enfance

LES AVANTAGES

- Tremplin pour votre parcours professionnel (évolution vers un BPJEPS)
- Encadrement en autonomie contre rémunération
- Valorisation des diplômes fédéraux (allègements ou équivalences sous conditions)
- Parcours individuel de formation
- Suivi individualisé du stagiaire
- Formateurs habilités par l'INF/FFG
- Possibilité de financement au titre de la formation professionnelle (OPCO : AFDAS)

PREROGATIVES

- Vous animez en autonomie contre rémunération
- Vous encadrez des actions de découverte des activités gymniques et d'initiation vers un premier niveau de compétition dans l'option choisie
- Vous garantissez aux pratiquants des conditions de sécurité et de maîtrise de l'environnement

CONDITIONS D'ENTREE EN FORMATION

- Avoir 18 ans minimum
- Etre titulaire du diplôme « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 » (PSC 1) ou équivalent
- Attester d'au minimum 100 heures de pratique dans une activité gymnique de la mention (pour les mentions AGA et AGE)
- Attester d'une présence sur 30 séances d'éveil gymnique en petite enfance (pour la mention Eveil Gymnique pour la petite enfance).

COUT DE LA FORMATION

(Coût sans allègement ni module complémentaire, comprenant le positionnement, les heures de formation et de certification)

- | | |
|---|----------------|
| ▪ Frais de dossier : | 100 € |
| ▪ Mention Activités Gymniques Acrobatiques :
(120h de formation en centre et 50h de stage) | 1 950 € |
| ▪ Mention Activités Gymniques d'Expression :
(105h de formation en centre et 50h de stage) | 1 733 € |
| ▪ Mention Eveil gymnique pour la Petite Enfance :
(84h de formation en centre et 40h de stage) | 1 475 € |
| ▪ Frais de rattrapage (par épreuve) | 110 € |

INSCRIPTION AVANT LE 30 JUIN 2019

- Complétez le formulaire d'inscription en ligne : [cliquez ici](#)
- Adressez la fiche « Pièces complémentaires » complétée, accompagnée des documents demandés, à l'INE, par courrier postal avant le 30 juillet 2019. Pour télécharger ce document : [cliquez ici](#)

CONTACT

Institut National de Formation de la FFG
7 ter cour des Petites Ecuries
75010 PARIS
N° de SIRET : 421 987 587 00019
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Tél. : 01 48 01 24 48
Mail : formation@ffgym.fr
Site Internet : http://www.ffgym.fr/ffgym/se_former/cqp
N° de déclaration d'activité : 11753075575
N° CPF : 162 825 - Référencé Datadock

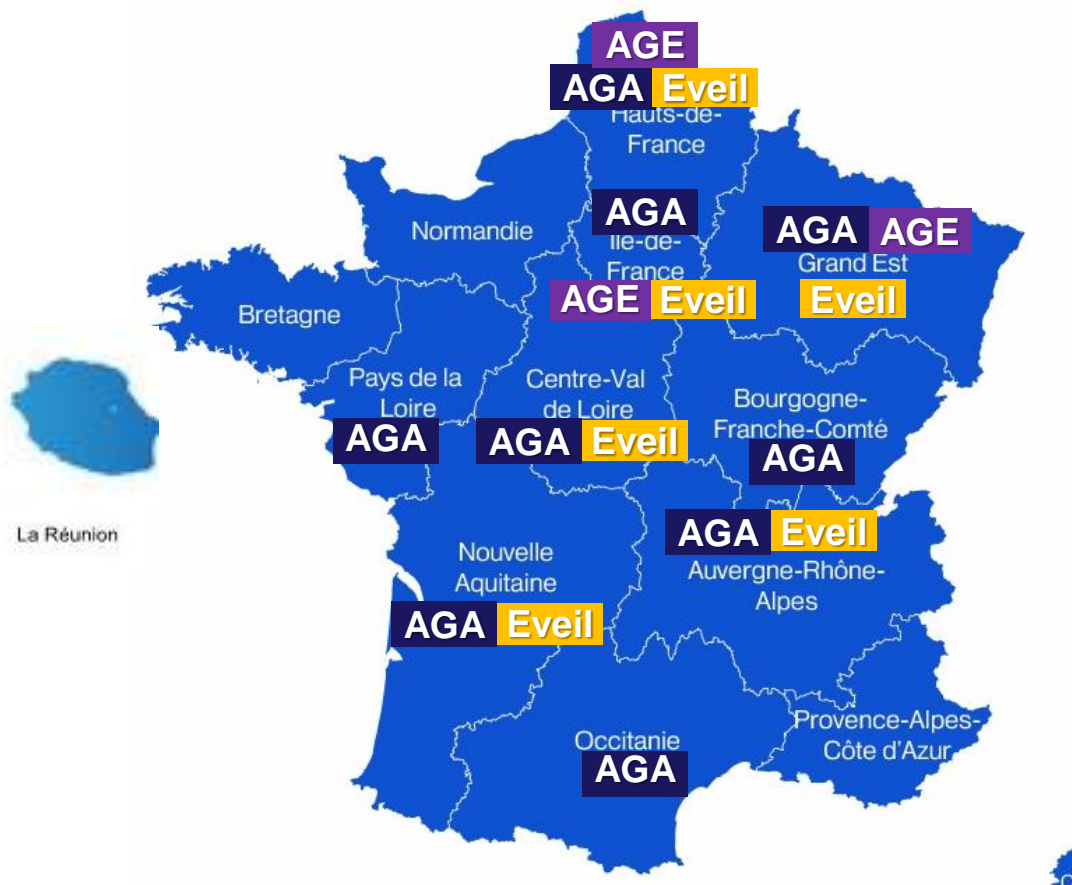
CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Animateur des Activités Gymniques 2019-2020

CQP

18 SESSIONS DE FORMATION CQP

(sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits)



LES POSITIONNEMENTS (au choix)

PRESENCE OBLIGATOIRE DU STAGIAIRE ET DE SON TUTEUR

Dimanche 1 ^{er} septembre 2019 à PARIS XIII ^{ème} (75)	Samedi 7 septembre 2019 à OLIVET (45)
Samedi 7 septembre 2019 à TALENCE (33)	Samedi 7 septembre 2019 à LA MADELEINE (59)
Mardi 10 septembre 2019 à NANTES (44)	Jeudi 12 septembre 2019 à LYON (69)
Samedi 14 septembre 2019 à POITIERS (86)	Mercredi 18 septembre 2019 à CHAUMONT (52)
Jeudi 19 septembre 2019 à BESANCON (25)	Samedi 21 septembre 2019 à SETE (34)

CONTACT

Institut National de Formation de la FFG
7 ter cour des Petites Ecuries
75010 PARIS
N° de SIRET : 421 987 587 00019
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Tél. : 01 48 01 24 48
Mail : formation@ffgym.fr
Site Internet : http://www.ffgym.fr/ffgym/se_former/cqp
N° de déclaration d'activité : 11753075575
Référéncé Datadock

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Animateur des Activités Gymniques 2019-2020

CQP

2 SESSIONS EN REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES

(sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits)

Positionnement

PRESENCE OBLIGATOIRE DU STAGIAIRE ET DE SON TUTEUR

Il est possible d'effectuer le positionnement dans une autre région.

Jeudi 12 septembre 2019 à LYON (69)

Formation pédagogique Mention Activités Gymniques Acrobatiques

Module Activités Gymniques Acrobatiques 1	du 21 au 24 octobre 2019	LYON (69)
Module Activités Gymniques Acrobatiques 2	du 9 au 13 décembre 2019	CLERMONT-FERRAND (63)
Module Activités Gymniques Acrobatiques 3	du 17 au 21 février 2020	ANNECY (74)
Module Activités Gymniques Acrobatiques 4	du 20 au 23 avril 2020	CUSSET (03)

Formation pédagogique Mention Eveil Gymnique pour la Petite Enfance

Module Eveil Gymnique 1	du 9 au 13 décembre 2019	CLERMONT-FERRAND (63)
Module Eveil Gymnique 2	du 27 au 30 janvier 2020	SAINT-ETIENNE (42)
Module Eveil Gymnique 3	du 16 au 19 mars 2020	LYON (69)

Volumes horaires et tarifs

(sans allègement et sans module complémentaire)

	Activités Gymniques Acrobatiques	Eveil Gymnique pour la Petite Enfance
Positionnement	5h	5h
Formation en centre	120h	84h
Stage en structure	50h	40h
Durée totale	175h	129h
Coût pédagogique	1 950 €	1 475 €

CONDITIONS D'ENTREE EN FORMATION

- Avoir 18 ans minimum
- Etre titulaire du diplôme « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 » (PSC 1) ou équivalent
- Attester d'au minimum 100 heures de pratique dans une activité gymnique de la mention (pour les mentions AGA et AGE)
- Attester d'une présence sur 30 séances d'éveil gymnique en petite enfance (pour la mention Eveil Gymnique pour la petite enfance)

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Animateur des Activités Gymniques 2019-2020

1 SESSION EN REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

(sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits)

Positionnement

PRESENCE OBLIGATOIRE DU STAGIAIRE ET DE SON TUTEUR

Il est possible d'effectuer le positionnement dans une autre région.

Jeudi 19 septembre 2019 à BESANCON (25)

Formation pédagogique Mention Activités Gymniques Acrobatiques

Module Activités Gymniques Acrobatiques 1	du 24 au 27 octobre 2019	BESANCON (25)
Module Activités Gymniques Acrobatiques 2	du 02 au 05 janvier 2020	MONTCEAU LES MINES (71)
Module Activités Gymniques Acrobatiques 3	du 26 février au 1 ^{er} mars 2020	BESANCON (25)
Module Activités Gymniques Acrobatiques 4	du 20 au 23 avril 2020	AUXERRE (89)

Volume horaire et tarif

(sans allègement et sans module complémentaire)

	Activités Gymniques Acrobatiques
Positionnement	5h
Formation en centre	120h
Stage en structure	50h
Durée totale	175h
Coût pédagogique	1 950 €

CONDITIONS D'ENTREE EN FORMATION

- Avoir 18 ans minimum
- Etre titulaire du diplôme « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 » (PSC 1) ou équivalent
- Attester d'au minimum 100 heures de pratique dans une activité gymnique de la mention (pour les mentions AGA et AGE)
- Attester d'une présence sur 30 séances d'éveil gymnique en petite enfance (pour la mention Eveil Gymnique pour la petite enfance)

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Animateur des Activités Gymniques 2019-2020

3 SESSIONS EN REGION GRAND-EST

(sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits)

Positionnement

PRESENCE OBLIGATOIRE DU STAGIAIRE ET DE SON TUTEUR

Il est possible d'effectuer le positionnement dans une autre région.

Mercredi 18 septembre 2019 à CHAUMONT (52)

Formation pédagogique Mention Activités Gymniques Acrobatiques

Module Activités Gymniques Acrobatiques 1	du 21 au 24 octobre 2019	FAMECK (57)
Module Activités Gymniques Acrobatiques 2	du 16 au 20 décembre 2020	FAMECK (57)
Module Activités Gymniques Acrobatiques 3	du 17 au 21 février 2020	FAMECK (57)
Module Activités Gymniques Acrobatiques 4	du 20 au 23 avril 2020	FAMECK (57)

Formation pédagogique Mention Activités Gymniques d'Expression

Chaque stagiaire AGE doit suivre 3 modules de formation : 3^{ème} module au choix entre GR et Aérobie

Module Activités Gymniques d'Expression 1	du 19 au 23 octobre 2019	Grand-Est
Module Activités Gymniques d'Expression 2	du 16 au 20 février 2020	
Module Activités Gymniques GR	du 14 au 18 avril 2020	

Formation pédagogique Mention Eveil Gymnique pour la Petite Enfance

Module Eveil Gymnique 1	du 21 au 25 octobre 2019	CHAUMONT (52)
Module Eveil Gymnique 2	du 17 au 20 février 2020	CHAUMONT (52)
Module Eveil Gymnique 3	du 14 au 17 avril 2020	CHAUMONT (52)

Volumes horaires et tarifs

(sans allègement et sans module complémentaire)

	Activités Gymniques Acrobatiques	Activités Gymniques d'Expression	Eveil Gymnique pour la Petite Enfance
Positionnement	5h	5h	5h
Formation en centre	120h	105h	84h
Stage en structure	50h	50h	40h
Durée totale	175h	160h	129h
Coût pédagogique	1 950 €	1 733 €	1 475 €

CONDITIONS D'ENTREE EN FORMATION

- Avoir 18 ans minimum
- Etre titulaire du diplôme « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 » (PSC 1) ou équivalent
- Attester d'au minimum 100 heures de pratique dans une activité gymnique de la mention (pour les mentions AGA et AGE)
- Attester d'une présence sur 30 séances d'éveil gymnique en petite enfance (pour la mention Eveil Gymnique pour la petite enfance)

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Animateur des Activités Gymniques 2019-2020

3 SESSIONS EN REGION HAUTS-DE-FRANCE

(sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits)

Positionnement

PRESENCE OBLIGATOIRE DU STAGIAIRE ET DE SON TUTEUR

Il est possible d'effectuer le positionnement dans une autre région.

Samedi 7 septembre 2019 à LA MADELEINE (59)

Formation pédagogique Mention Activités Gymniques Acrobatiques

Module Activités Gymniques Acrobatiques 1	du 19 au 22 octobre 2019	Hauts-de-France
Module Activités Gymniques Acrobatiques 2	du 26 au 30 décembre 2019	
Module Activités Gymniques Acrobatiques 3	du 15 au 19 février 2020	
Module Activités Gymniques Acrobatiques 4	du 13 au 16 avril 2020	

Formation pédagogique Mention Activités Gymniques d'Expression

Chaque stagiaire AGE doit suivre 3 modules de formation : 3^{ème} module au choix entre GR et Aérobie

Module Activités Gymniques d'Expression 1	du 19 au 23 octobre 2019	Hauts-de-France
Module Activités Gymniques d'Expression 2	du 15 au 19 février 2020	
Module Activités Gymniques GR	du 22 au 26 avril 2020	

Formation pédagogique Mention Eveil Gymnique pour la Petite Enfance

Module Eveil Gymnique 1	du 19 au 23 octobre 2019	Hauts-de-France
Module Eveil Gymnique 2	du 15 au 18 février 2020	
Module Eveil Gymnique 3	du 11 au 14 avril 2020	

Volumes horaires et tarifs

(sans allègement et sans module complémentaire)

	Activités Gymniques Acrobatiques	Activités Gymniques d'Expression	Eveil Gymnique pour la Petite Enfance
Positionnement	5h	5h	5h
Formation en centre	120h	105h	84h
Stage en structure	50h	50h	40h
Durée totale	175h	160h	129h
Coût pédagogique	1 950 €	1 733 €	1 475 €

CONDITIONS D'ENTREE EN FORMATION

- Avoir 18 ans minimum
- Etre titulaire du diplôme « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 » (PSC 1) ou équivalent
- Attester d'au minimum 100 heures de pratique dans une activité gymnique de la mention (pour les mentions AGA et AGE)
- Attester d'une présence sur 30 séances d'éveil gymnique en petite enfance (pour la mention Eveil Gymnique pour la petite enfance)

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Animateur des Activités Gymniques 2019-2020

2 SESSIONS EN REGION CENTRE-VAL-DE-LOIRE

(sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits)

Positionnement

PRESENCE OBLIGATOIRE DU STAGIAIRE ET DE SON TUTEUR

Il est possible d'effectuer le positionnement dans une autre région.

Samedi 7 septembre 2019 à OLIVET (45)

Formation pédagogique Mention Activités Gymniques Acrobatiques

Module Activités Gymniques Acrobatiques 1	du 22 au 25 octobre 2019	OLIVET (45)
Module Activités Gymniques Acrobatiques 2	le 21 octobre et du 9 au 11 décembre 2019	OLIVET (45)
Module Activités Gymniques Acrobatiques 3	du 24 au 28 février 2020	OLIVET (45)
Module Activités Gymniques Acrobatiques 4	du 20 au 24 avril 2020	OLIVET (45)

Formation pédagogique Mention Eveil Gymnique pour la Petite Enfance

Module Eveil Gymnique 1	du 22 au 25 octobre 2019	OLIVET (45)/BOURGES (18)
Module Eveil Gymnique 2	du 16 au 19 décembre 2019	BOURGES (18)
Module Eveil Gymnique 3	du 10 au 13 février 2020	BOURGES (18)

Volumes horaires et tarifs

(sans allègement et sans module complémentaire)

	Activités Gymniques Acrobatiques	Eveil Gymnique pour la Petite Enfance
Positionnement	5h	5h
Formation en centre	120h	84h
Stage en structure	50h	40h
Durée totale	175h	129h
Coût pédagogique	1 950 €	1 475 €

CONDITIONS D'ENTREE EN FORMATION

- Avoir 18 ans minimum
- Etre titulaire du diplôme « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 » (PSC 1) ou équivalent
- Attester d'au minimum 100 heures de pratique dans une activité gymnique de la mention (pour les mentions AGA et AGE)
- Attester d'une présence sur 30 séances d'éveil gymnique en petite enfance (pour la mention Eveil Gymnique pour la petite enfance)

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Animateur des Activités Gymniques 2019-2020

3 SESSIONS EN REGION ILE-DE-FRANCE

(sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits)

Positionnement

PRESENCE OBLIGATOIRE DU STAGIAIRE ET DE SON TUTEUR
Il est possible d'effectuer le positionnement dans une autre région.

Dimanche 1^{er} septembre 2019 à Paris XIII^{ème} (75)

Formation pédagogique Mention Activités Gymniques Acrobatiques

Module Activités Gymniques Acrobatiques 1	le 22 et 29 septembre, les 6 et 13 octobre 2019	Ile de France
Module Activités Gymniques Acrobatiques 2	du 21 au 25 octobre 2019	
Module Activités Gymniques Acrobatiques 3	du 10 au 14 février 2020	
Module Activités Gymniques Acrobatiques 4	du 6 au 9 avril 2020	

Formation pédagogique Mention Activités Gymniques d'Expression

Chaque stagiaire AGE doit suivre 3 modules de formation : 3^{ème} module au choix entre GR et Aérobie

Module Activités Gymniques d'Expression 1	du 30 octobre au 3 novembre 2019	Ile de France
Module Activités Gymniques d'Expression 2	du 15 au 19 février 2020	
Module Activités Gymniques GR ou Aérobie	du 4 au 8 avril 2020	

Formation pédagogique Mention Eveil Gymnique pour la Petite Enfance

Module Eveil Gymnique 1	du 30 octobre au 3 novembre 2019	Ile de France
Module Eveil Gymnique 2	du 2 au 5 janvier 2020	
Module Eveil Gymnique 3	du 15 au 18 février 2020	

Volumes horaires et tarifs

(sans allègement et sans module complémentaire)

	Activités Gymniques Acrobatiques	Activités Gymniques d'Expression	Eveil Gymnique pour la Petite Enfance
Positionnement	5h	5h	5h
Formation en centre	120h	105h	84h
Stage en structure	50h	50h	40h
Durée totale	175h	160h	129h
Coût pédagogique	1 950 €	1 733 €	1 475 €

CONDITIONS D'ENTREE EN FORMATION

- Avoir 18 ans minimum
- Etre titulaire du diplôme « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 » (PSC 1) ou équivalent
- Attester d'au minimum 100 heures de pratique dans une activité gymnique de la mention (pour les mentions AGA et AGE)
- Attester d'une présence sur 30 séances d'éveil gymnique en petite enfance (pour la mention Eveil Gymnique pour la petite enfance)

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Animateur des Activités Gymniques 2019-2020

2 SESSIONS EN REGION NOUVELLE-AQUITAINE

(sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits)

Positionnement

PRESENCE OBLIGATOIRE DU STAGIAIRE ET DE SON TUTEUR

Il est possible d'effectuer le positionnement dans une autre région.

Samedi 7 septembre 2019 à TALENCE (33)

Samedi 14 septembre 2019 à POITIERS (86)

Formation pédagogique Mention Activités Gymniques Acrobatiques

Module Activités Gymniques Acrobatiques 1	du 21 au 24 octobre 2019	LA TESTE DE BUCH (33)
Module Activités Gymniques Acrobatiques 2	du 25 au 29 novembre 2019	BOULAZAC (24)
Module Activités Gymniques Acrobatiques 3	du 24 au 28 février 2020	LA TESTE DE BUCH (33)
Module Activités Gymniques Acrobatiques 4	du 20 au 23 avril 2020	BOULAZAC (24)

Formation pédagogique Mention Eveil Gymnique pour la Petite Enfance

Module Eveil Gymnique 1	du 16 au 20 octobre 2019	POITIERS/FLEURE (86)
Module Eveil Gymnique 2	du 7 au 10 décembre 2019	TERVES (79)
Module Eveil Gymnique 3	du 7 au 10 février 2020	TERVES (79)

Volumes horaires et tarifs

(sans allègement et sans module complémentaire)

	Activités Gymniques Acrobatiques	Eveil Gymnique pour la Petite Enfance
Positionnement	5h	5h
Formation en centre	120h	84h
Stage en structure	50h	40h
Durée totale	175h	129h
Coût pédagogique	1 950 €	1 475 €

CONDITIONS D'ENTREE EN FORMATION

- Avoir 18 ans minimum
- Etre titulaire du diplôme « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 » (PSC 1) ou équivalent
- Attester d'au minimum 100 heures de pratique dans une activité gymnique de la mention (pour les mentions AGA et AGE)
- Attester d'une présence sur 30 séances d'éveil gymnique en petite enfance (pour la mention Eveil Gymnique pour la petite enfance)

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Animateur des Activités Gymniques 2019-2020

1 SESSION EN REGION OCCITANIE

(sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits)

Positionnement

PRESENCE OBLIGATOIRE DU STAGIAIRE ET DE SON TUTEUR
Il est possible d'effectuer le positionnement dans une autre région.

Samedi 21 septembre 2019 à SETE (34)

Formation pédagogique Mention Activités Gymniques Acrobatiques

Module Activités Gymniques Acrobatiques 1	du 14 au 17 octobre 2019	SETE (34)
Module Activités Gymniques Acrobatiques 2	du 25 au 29 novembre 2019	MONTAUBAN (82)
Module Activités Gymniques Acrobatiques 3	du 3 au 7 février 2020	SETE (34)
Module Activités Gymniques Acrobatiques 4	du 23 au 26 avril 2020	BLAGNAC (31)

Volume horaire et tarif

(sans allègement et sans module complémentaire)

	Activités Gymniques Acrobatiques
Positionnement	5h
Formation en centre	120h
Stage en structure	50h
Durée totale	175h
Coût pédagogique	1 950 €

CONDITIONS D'ENTREE EN FORMATION

- Avoir 18 ans minimum
- Etre titulaire du diplôme « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 » (PSC 1) ou équivalent
- Attester d'au minimum 100 heures de pratique dans une activité gymnique de la mention (pour les mentions AGA et AGE)
- Attester d'une présence sur 30 séances d'éveil gymnique en petite enfance (pour la mention Eveil Gymnique pour la petite enfance)

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Animateur des Activités Gymniques 2019-2019

1 SESSION EN REGION PAYS-DE-LA-LOIRE

(sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits)

Positionnement

PRESENCE OBLIGATOIRE DU STAGIAIRE ET DE SON TUTEUR
Il est possible d'effectuer le positionnement dans une autre région.

Mardi 10 septembre 2019 à NANTES (44)

Formation pédagogique Mention Activités Gymniques Acrobatiques

Module Activités Gymniques Acrobatiques 1	du 14 au 17 octobre 2019	LE FENOILLER (85)
Module Activités Gymniques Acrobatiques 2	du 18 au 22 novembre 2019	LE FENOILLER (85)
Module Activités Gymniques Acrobatiques 3	du 9 au 13 décembre 2019	LE FENOILLER (85)
Module Activités Gymniques Acrobatiques 4	du 3 au 6 février 2020	LE FENOILLER (85)

Volume horaire et tarif

(sans allègement et sans module complémentaire)

	Activités Gymniques Acrobatiques
Positionnement	5h
Formation en centre	120h
Stage en structure	50h
Durée totale	175h
Coût pédagogique	1 950 €

CONDITIONS D'ENTREE EN FORMATION

- Avoir 18 ans minimum
- Etre titulaire du diplôme « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 » (PSC 1) ou équivalent
- Attester d'au minimum 100 heures de pratique dans une activité gymnique de la mention (pour les mentions AGA et AGE)
- Attester d'une présence sur 30 séances d'éveil gymnique en petite enfance (pour la mention Eveil Gymnique pour la petite enfance)